



Vigne

Edition **Aquitaine**

N°23
13/09/2016



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
Aquitaine - Limousin
Poitou-Charentes

Animateur filière

Etienne LAVEAU
Chambre d'agriculture
de Gironde
e.laveau@gironde.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Aquitaine Limousin Poitou-
Charentes
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@alpc.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Bulletin disponible sur www.aquitainagri.fr et sur le site de la DRAAF
www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur :
[Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Météorologie

- Sécheresse depuis le début du mois de juillet sur une large partie de l'Aquitaine.
- Orages avec de fortes pluies et des risques de grêle pour mardi à vendredi

Phénologie

- Stade moyen : « Maturation » (N-39).

Vers de la grappe

- Le troisième vol d'Eudémis toujours en cours. Des pontes sont toujours observées et des foyers de perforations sont détectés depuis lundi 6 septembre.

Botrytis

- Rares symptômes pour l'instant.
Vigilance sur l'apparition de symptômes après les fortes pluies annoncées de cette semaine.

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et du nombre d'observations du vignoble Aquitain. Vous pouvez, vous aussi, participer à tous moments en signalant vos observations en quelques clics sur le site [Web Alertes Vigne](#).

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal ALPC Vigne
N°X du J/M/2016 »



Données climatiques

• Températures

Les températures moyennes des mois de juillet et août 2016 sont plus élevées que la normale avec un écart moyen de +0,6 °C. Toutefois, les écarts par rapport à la normale sont très variables d'une station à l'autre puisque la station de Blasimon présente un excédent de température moyenne de +1,6 °C alors que les stations de Lustrac et Seyches présentent un déficit de température moyenne de -0,1 °C. De plus, le mois de juillet n'est que légèrement plus chaud que la normale (+0,1 °C en moyenne) alors que le mois d'août est bien plus chaud avec un excédent moyen de température de +1,2 °C (jusqu'à +2,3°C sur la station de Blasimon).

	Ecart de T° Moyenne Juillet 2016 par rapport à la Normale (en °C)	Ecart de T° Moyenne Août 2016 par rapport à la Normale (en °C)	Ecart moyen par rapport à la normale (en °C)
24 Monbazillac	0,4	1,4	0,9
33 Blasimon	0,9	2,3	1,6
33 Lustrac	-0,5	0,4	-0,1
33 Montagne	0,4	1,4	0,9
33 Reignac	-0,4	0,8	0,2
33 Sauternes	-0,3	1,4	0,5
40 Classun	0,4	1,5	0,9
47 Seyches	-0,3	0,2	-0,1
64 Jurançon	0,1	1,2	0,7
Moyenne	0,1 °C	1,2 °C	0,6 °C

• Pluviométries

Au cours des mois de juillet et août, les pluviométries ont été très faibles sur la majeure partie de l'Aquitaine. Le déficit hydrique est important (cf. tableau ci-dessous).

	Cumuls de Pluviométrie			
	Normale 2007-2016 (en mm)	2016 (en mm)	Différence / normale (en mm)	Différence / normale (en %)
24 Monbazillac	79,7	26,6	-53	-67%
33 Blasimon	88,4	19	-69	-79%
33 Lustrac	86,7	21,2	-66	-76%
33 Montagne	92,3	17	-75	-82%
33 Sauternes	106,3	16	-90	-85%
33 Reignac	91,5	24,2	-67	-74%
40 Classun	103,3	27,4	-76	-73%
47 Seyches	70,7	8	-63	-89%
64 Jurançon	139,9	137,6	-2	-2%
Moyenne	95,4	33	-62,4	-69%

Sur les 9 stations de références en Aquitaine, le déficit hydrique moyen est de 69%. Cela masque pourtant de fortes disparités car les déficits enregistrés vont de seulement -2% pour la station de Jurançon à -89% pour la station de Seyches.

• Orages

De très forts orages, avec des risques de grêle, sont annoncés à partir de mardi. Les volumes de pluies attendus sont très importants. Ces phénomènes orageux pourraient occasionner des dégâts sur le vignoble.

Etat général du vignoble

- **Stades phénologiques**

Le stade moyen observé en Aquitaine est "Maturation" (N-39). La maturation est en cours sur l'ensemble des cépages mais les cépages les plus tardifs présentent encore de nombreuses baies non vérées.



Maturation (N-39)

- **Sécheresse**

Selon la configuration des parcelles et des terroirs, le manque d'eau depuis le début du mois de juillet conduit à des stress hydriques plus ou moins prononcés sur le vignoble.

Sur des sols secs ou à enracinements superficiels, des dessèchements des feuilles de la base sont réguliers. Sur les parcelles les plus concernées (parcelles filtrantes des secteurs les moins arrosés), les défoliations sont importantes et les baies se flétrissent, notamment sur les parcelles trop chargées.

Maladies fongiques

- **Pourriture acide**

Observations

Quelques foyers de pourriture acide sont observés, principalement sur des cépages blancs.

Un réseau de piégeages de *Drosophila suzukii* a de nouveau été mis en place cette année. Les premières observations confirment sa présence dans le vignoble Aquitain.

Pour l'instant, les premiers relevés ne montrent pas de populations particulièrement importantes et aucun cas de ponte sur raisin n'a été relevé.

- **Botrytis**

Eléments de biologie

[Fiche pratique en ligne : INRA](#)

La véraison est un stade où les grappes deviennent plus sensibles au *Botrytis cinerea*, agent de la pourriture grise. Ce champignon s'installe préférentiellement à la faveur de blessures occasionnées aux baies en phase de maturation. Les principales sources de pénétration du champignon sont les perforations de tordeuses, des attaques précoces d'oidium, des dégâts de grêle mais aussi des sur-maturations.

Observations

Des symptômes de Botrytis secs sont observés, principalement sur les parcelles concernées par des attaques de tordeuses. Les symptômes se cantonnent le plus souvent aux seules baies perforées.

De façon ponctuelle, sur des grappes très compactes, des baies voisines de baies perforées peuvent être aussi dégradées par de la pourriture grise.

Les symptômes sont donc pour l'instant plutôt discrets.

Toutefois, une grande vigilance va devoir être observée après les fortes pluies annoncées de cette semaine. Les dégâts de tordeuses et les éventuels dégâts occasionnés par les orages (grêle, plus intense et vents violents) peuvent initier de nouveaux foyers de Botrytis dans les jours à venir.

Moyens de lutte prophylactique

- **La mise en place des effeuillages permettent d'aérer la zone fructifère limitant l'installation et le développement de la pourriture grise.** Les effeuillages ne doivent pas être réalisés en conditions de températures trop élevées car celles-ci fragilisent les baies. Ils doivent être réalisés sur les faces côté levant ou orientées au nord pour éviter une trop forte exposition au soleil (risque d'échaudage).
- **Les éclaircissages permettent d'éviter les entassements de grappes propices aux éclatements de baies et au maintien d'humidité dans la zone fructifère.**
- **Les éclaircissages sanitaires permettent d'éliminer les tous premiers foyers de Botrytis afin d'éviter la propagation aux grappes saines voisines.**

• Maladies du bois

Observations

Les premières notations Esca-Bda révèlent des symptômes en augmentation par rapport à l'année dernière (particulièrement faible en extériorisation des symptômes). Toutefois, les taux de dégâts observés, pour l'instant, ne semblent pas atteindre les niveaux observés en 2014.

Ravageurs

• Vers de la grappe

Observations

Le vol se poursuit et augmente même sur de nombreux secteurs. Les secteurs Graves-Sauternais et Bourgeois-Blayais présentent les plus fortes augmentations de piégeages. Dans l'Entre-deux-Mers, les piégeages augmentent peu. Ailleurs, les piégeages sont stables ou diminuent légèrement.

Espèce	Secteur viticole	Nb de pièges du réseau	Pièges relevés	% de pièges avec captures	Moyenne par piège relevé	Evolution de la semaine
Eudémis	1-Médoc	6	1	0	0,0	
	2-Graves-Sauternais	22	7	71	40,4	++
	3-Bourgeois-Blayais	10	4	75	36,5	++
	4-Libournais	9	0	0	0,0	
	5-Entre deux Mers	19	3	100	22,3	+
	6-Dordogne	8	3	100	3,0	-
	7-Lot et Garonne	57	0	0	0,0	
	8-Landes	10	2	100	2,5	-
	9-Pyrénées-Atlantiques	9	2	100	45,0	-
Moyenne Eudémis		150	22	61	16,6	+
Cochylis	1-Médoc	6	1	0	0,0	
	2-Graves-Sauternais	6	3	0	0,0	-
	3-Bourgeois-Blayais	10	4	0	0,0	-
	4-Libournais	6	0	0	0,0	
	5-Entre deux Mers	18	3	100	4,3	+
	6-Dordogne	1	0	0	0,0	
	7-Lot et Garonne	11	0	0	0,0	
	8-Landes	2	2	0	0,0	
Moyenne Cochylis		60	13	13	0,5	-

Relevés de pièges du 6 au 13 septembre 2016

Rappel :

Le vol a démarré semaine 32, sur le secteur du Libournais et de l'Ouest Dordogne (CF BSV Flash du 12 Août 2016). Au cours de la semaine 33 sur les secteurs de l'Entre-deux-mers et du Lot et Garonne.

Les toutes premières captures avaient été enregistrées au cours de cette semaine sur les secteurs des Graves-Sauternais, du Bourgeais-Blayais, de l'Est Dordogne et des Landes.

Pour Cochylys, quelques papillons sont piégés sur le secteur de l'Entre-deux-Mers.

Observations

Des pontes sont toujours très régulièrement observées sur les secteurs les plus infestés. Les stades des œufs observés vont des œufs fraîchement pondus (translucides) à des œufs au stade tête noire (qui précède l'éclosion).

Des perforations avec de jeunes chenilles sont observées depuis le début de semaine dernière. Sur les parcelles infestées, le nombre de foyer est très variable d'une parcelle à l'autre. Globalement, les foyers semblent moins importants que les nombres d'œufs observés semblaient le présager. Cependant, la persistance du vol d'Eudémis, avec des captures encore importantes, doit conduire à une très grande prudence, même sur les parcelles en deçà des seuils d'intervention.

Les stratégies de protection mises en place sur les parcelles les plus infestées semblent, dans l'ensemble, avoir été efficaces pour maîtriser une grande partie des populations. Toutefois, des foyers sont tout de même observés sur des parcelles protégées. Les conditions climatiques à venir (annonces de pluies importantes pour la semaine) doivent nous conduire à la plus grande vigilance sur le suivi des foyers de pourriture grise qui pourraient être initiés à partir des perforations de tordeuses.

L'observation des pontes et la détermination du stade des œufs (stade tête noire) sont des éléments importants pour optimiser le positionnement d'une éventuelle protection.

Evaluation du risque 2016

Le vol se poursuit et s'intensifie sur certains secteurs.

Observations de pontes à différents stades.

Risque global :



Parcelles à risques : historique, dépassement de seuils



Attention au respect des Délai Avant Récolte des spécialités employées.

Bonnes vendanges !

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Vigne sont les suivantes : Adar de Castillon et de Ste Foy, Adar de Coutras, Adar des 2 Rives, Adar Haute Gironde, Adar de Langon, Adar du Médoc, Agridor, BGD Conseils, Biovitis, Cave de Blasimon, Cave de Buzet, Cave du Marmandais, Cave des Vignerons de Tutiac, Caves de Rauzan-Grangeneuve, Cave de Sauveterre, Cave de Sigoules, Cave du Tursan, Cave des Vignerons des Coteaux du Céou, Cave des Vignerons des Coteaux de l'Isle, CDA24, CDA33, CDA40, CDA64, Chrysope eurl, Cic, Comptoir Agricole Dufour, Euralis, EVO La Tour Blanche, Fredon Aquitaine, Gdon du Libournais, Grains d'Raisins, Groupe Isidore, IFV, La Périgourdine, Maïsadour, Groupement d'Employeurs du Pays de l'Entre-Deux-Mers, Soufflet Vigne, SRA Cadillac, Terres de Gironde, Terres du Sud, Urabl Grézillac, Vignobles André Lurton, Vitivista.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "